

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à fiscalité additionnelle : CC CARNELLE
PAYS-DE-FRANCE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007301300019

POSTE COMPTABLE : SGC DE GARGES-LES-GONESSE

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : CCCPF (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	56
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	57
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	58
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	59
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	63
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	65

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCCP2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		32 000

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	237,91
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	251,57
3	Dépenses d'équipement brut / population	82,60
4	Encours de dette / population (2) (3)	26,56
5	DGF / population	7,66
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	18,56 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95,61 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	32,84 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	10,56 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-5,43 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

I
B

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par le chapitre ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par les deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires

- budgétaire par dérogation N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	9 739 987,46	10 107 621,31	2 291 575,54	A1
Investissement	2 474 129,97	2 491 604,22	-507 648,05	A2
Fonctionnement	7 265 857,49	7 616 017,09	2 799 223,59	A3
		(3)		
		(4)		
			2 659 209,39	
			-490 173,80	
			3 149 383,19	

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	1 364 700,68	III + IV	2 272 398,48	B1
Investissement	1 364 700,68	III	2 272 398,48	B2
Fonctionnement	0,00	IV	0,00	B3
			907 697,80	
			907 697,80	
			0,00	
			0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	3 566 907,19
Investissement	417 524,00
Fonctionnement	3 149 383,19

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 364 700,68
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	52 098,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	532 966,56
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	779 636,12
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 272 398,48
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 272 398,48
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
 Date de télétransmission : 08/04/2022
 Date de réception préfecture : 08/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
 Date de télétransmission : 08/04/2022
 Date de réception préfecture : 08/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	51 366,78	52 098,00	25 000,00	0,00	77 098,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	317 511,11	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 097 129,09	532 966,56	1 065 985,00	0,00	1 598 951,56
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 189 075,10	779 636,12	187 613,88	0,00	967 250,00
Total des dépenses d'équipement		3 655 082,08	1 364 700,68	1 278 598,88	0,00	2 643 299,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	83 333,32	0,00	83 333,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	83 333,32	0,00	83 333,32
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 705 082,08	1 364 700,68	1 361 932,20	0,00	2 726 632,88

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	154 891,77		179 515,97	0,00	179 515,97
041	Opérations patrimoniales (7)	170 000,00		70 000,00	0,00	70 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		324 891,77		249 515,97	0,00	249 515,97

TOTAL	4 029 973,85	1 364 700,68	1 611 448,17	0,00	2 976 148,85
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	490 173,80
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 466 322,65
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 775 049,38	2 272 398,48	505 004,00	0,00	2 777 402,48
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 275 049,38	2 272 398,48	505 004,00	0,00	2 777 402,48
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	522 875,41	0,00	196 719,01	0,00	196 719,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	490 173,80	0,00	490 173,80
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		522 875,41	0,00	686 892,81	0,00	686 892,81
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 797 924,79	2 272 398,48	1 191 896,81	0,00	3 464 295,29

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 156 332,12		2 108 513,50	0,00	2 108 513,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	513 942,32		659 541,00	0,00	659 541,00
041	Opérations patrimoniales (10)	170 000,00		70 000,00	0,00	70 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 840 274,44		2 838 054,50	0,00	2 838 054,50

TOTAL	5 638 199,23	2 272 398,48	4 029 951,31	0,00	6 302 349,79
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 302 349,79
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 588 538,53
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE - CCCPF - BP (projet de budget) - 2022

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	949 911,29	0,00	1 062 713,00	0,00	1 062 713,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 143 000,00	0,00	1 413 000,00	0,00	1 413 000,00
014	Atténuations de produits	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 492 665,35	0,00	4 779 739,81	0,00	4 779 739,81
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 935 576,64	0,00	7 605 452,81	0,00	7 605 452,81
66	Charges financières	3 555,45	0,00	5 733,76	0,00	5 733,76
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 941 132,09	0,00	7 613 186,57	0,00	7 613 186,57

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 156 332,12		2 108 513,50	0,00	2 108 513,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	513 942,32		659 541,00	0,00	659 541,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 670 274,44		2 768 054,50	0,00	2 768 054,50

TOTAL	9 611 406,53	0,00	10 381 241,07	0,00	10 381 241,07
--------------	---------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 381 241,07
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	23 364,00	0,00	15 500,00	0,00	15 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	14 307,50	0,00	14 307,50
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	1 015 000,00	0,00	1 015 000,00
731	Fiscalité locale	6 789 547,00	0,00	6 256 718,00	0,00	6 256 718,00
74	Dotations et participations (3)	294 380,17	0,00	569 094,26	0,00	569 094,26
75	Autres produits de gestion courante (3)	50 000,00	0,00	179 544,00	0,00	179 544,00
Total des recettes de gestion courante		7 157 291,17	0,00	8 050 163,76	0,00	8 050 163,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 157 291,17	0,00	8 050 163,76	0,00	8 050 163,76

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	154 891,77		179 515,97	0,00	179 515,97
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		154 891,77		179 515,97	0,00	179 515,97

TOTAL	7 312 182,94	0,00	8 229 679,73	0,00	8 229 679,73
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 151 561,34
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 381 241,07
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 588 538,53	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	179 515,97	179 515,97
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	83 333,32	0,00	83 333,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	77 098,00	0,00	77 098,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 598 951,56	70 000,00	1 668 951,56
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	967 250,00	0,00	967 250,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 726 632,88	249 515,97	2 976 148,85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	490 173,80
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 466 322,65
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 062 713,00		1 062 713,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 413 000,00		1 413 000,00
014	Atténuations de produits	350 000,00		350 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	4 779 739,81	0,00	4 779 739,81
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	5 733,76	0,00	5 733,76
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	659 541,00	659 541,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 108 513,50	2 108 513,50
Dépenses de fonctionnement – Total		7 613 186,57	2 768 054,50	10 381 241,07

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 381 241,07
--	----------------------

CCPF - BP (projet de budget) en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE - CCCPF - BP (projet de budget) - 2022

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	196 719,01	0,00	196 719,01
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 777 402,48	0,00	2 777 402,48
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	70 000,00	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		659 541,00	659 541,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 108 513,50	2 108 513,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 974 121,49	2 838 054,50	5 812 175,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	490 173,80
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 302 349,79
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	15 500,00		15 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	14 307,50		14 307,50
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 015 000,00		1 015 000,00
731	Fiscalité locale	6 256 718,00		6 256 718,00
74	Dotations et participations (8)	569 094,26		569 094,26
75	Autres produits de gestion courante (8)	179 544,00	0,00	179 544,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	179 515,97	179 515,97
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement – Total		8 050 163,76	179 515,97	8 229 679,73

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF 0,00
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception en préfecture : 08/04/2022

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 151 561,34
---	---------------------

=

CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE - CCCPF - BP (projet de budget) - 2022

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			10 381 241,07

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 029 973,85	1 364 700,68	0,00	1 611 448,17	0,00	0,00	1 611 448,17	2 976 148,85
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 366,78	52 098,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	77 098,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	317 511,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 097 129,09	532 966,56	0,00	1 065 985,00	0,00	0,00	1 065 985,00	1 598 951,56
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 189 075,10	779 636,12	0,00	187 613,88	0,00	0,00	187 613,88	967 250,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 655 082,08	1 364 700,68	0,00	1 278 598,88	0,00	0,00	1 278 598,88	2 643 299,56
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	0,00	83 333,32	0,00	0,00	83 333,32	83 333,32
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	50 000,00	0,00	0,00	83 333,32	0,00	0,00	83 333,32	83 333,32
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 705 082,08	1 364 700,68	0,00	1 361 932,20	0,00	0,00	1 361 932,20	2 726 632,88
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	154 891,77	0,00	0,00	179 515,97	0,00	0,00	179 515,97	179 515,97
041 Opérations patrimoniales (7)	170 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
Total des dépenses d'ordre	324 891,77	0,00	0,00	249 515,97	0,00	0,00	249 515,97	249 515,97
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								490 173,80
Total des dépenses d'investissement cumulées								3 466 322,65

Annexe 1 - Budget de l'Etat en préfecture
 D001 - 2022-07-30-2023-03-30-0330-BPCCPF2022-BF
 Date de transmission : 08/04/2022
 Date de clôture : 08/04/2022

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE - CCCPF - BP (projet de budget) - 2022

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 638 199,23	2 272 398,48	3 539 777,51	0,00	5 812 175,99
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 775 049,38	2 272 398,48	505 004,00	0,00	2 777 402,48
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 275 049,38	2 272 398,48	505 004,00	0,00	2 777 402,48
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	522 875,41	0,00	196 719,01	0,00	196 719,01
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	522 875,41	0,00	196 719,01	0,00	196 719,01
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 797 924,79	2 272 398,48	701 723,01	0,00	2 974 121,49
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 156 332,12		2 108 513,50	0,00	2 108 513,50
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	513 942,32		659 541,00	0,00	659 541,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	170 000,00		70 000,00	0,00	70 000,00
Total des recettes d'ordre	2 840 274,44		2 838 054,50	0,00	2 838 054,50
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					490 173,80
Total des recettes d'investissement cumulées					6 302 349,79

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE - CCCPF - BP (projet de budget) - 2022

- (2) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	4 029 973,85	1 364 700,68	0,00	1 611 448,17	0,00	0,00	1 611 448,17	2 976 148,85
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 366,78	52 098,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	77 098,00
2031 Frais d'études	16 200,00	46 812,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	61 812,00
2033 Frais d'insertion	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051 Concessions, droits similaires	35 166,78	5 286,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	10 286,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	317 511,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412 Subv. One GFP : Bâtiments, installations	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182 Autres org pub - Bât. et installations	192 511,11	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20423 Privé : Projet infrastructure	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 097 129,09	532 966,56	0,00	1 065 985,00	0,00	0,00	1 065 985,00	1 598 951,56
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2128 Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318 Autres bâtiments publics	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351 Bâtiments publics	0,00	0,00		53 000,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00
2151 Réseaux de voirie	133 884,20	23 037,00		520 169,00	0,00	0,00	520 169,00	543 206,00
21534 Réseaux d'électrification	45 569,36	29 124,29		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	59 124,29
21538 Autres réseaux	0,00	0,00		2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00
21568 Autre matériel, outillage	0,00	2 278,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 278,00
215738 Autre matériel et outillage de réception	9 160,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578 Autre matériel technique	0,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2158 Autres matériels inst., matériel, outill. techniques	683 264,23	471 847,27		216 200,00	0,00	0,00	216 200,00	688 047,27
2181 Matériel. générales, agencements	0,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21828 Autres matériels de transport	35 000,00	0,00		37 500,00	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00
21838 Autre matériel informatique	22 553,00	3 297,71		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	18 297,71
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	84 229,60	750,80		22 360,00	0,00	0,00	22 360,00	23 110,80
2185 Matériel de téléphonie	0,00	0,00		2 200,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
2188	43 468,70	2 631,49		83 956,00	0,00	0,00	83 956,00	86 587,49
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	2 189 075,10	779 636,12	0,00	187 613,88	0,00	0,00	187 613,88	967 250,00
2313	2 189 075,10	779 636,12		157 613,88	0,00	0,00	157 613,88	937 250,00
2315	0,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 655 082,08	1 364 700,68	0,00	1 278 598,88	0,00	0,00	1 278 598,88	2 643 299,56
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	50 000,00	0,00		83 333,32	0,00		83 333,32	83 333,32
1641	50 000,00	0,00		83 333,32	0,00		83 333,32	83 333,32
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	50 000,00	0,00	0,00	83 333,32	0,00	0,00	83 333,32	83 333,32
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 705 082,08	1 364 700,68	0,00	1 361 932,20	0,00	0,00	1 361 932,20	2 726 632,88
040	154 891,77			179 515,97	0,00		179 515,97	179 515,97
	154 891,77			179 515,97	0,00		179 515,97	179 515,97
13911	39 826,26			46 706,26	0,00		46 706,26	46 706,26
13912	65 531,97			78 614,17	0,00		78 614,17	78 614,17
13913	40 170,30			44 832,30	0,00		44 832,30	44 832,30
139141	9 363,24			9 363,24	0,00		9 363,24	9 363,24

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	0,00	I		0,00	II		0,00	III = I + II 0,00
041	170 000,00			70 000,00			70 000,00	70 000,00
2151	170 000,00			70 000,00			70 000,00	70 000,00
Total des dépenses d'ordre	324 891,77			249 515,97			249 515,97	249 515,97

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
 (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture 095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF Date de télétransmission : 08/04/2022 Date de réception préfecture : 08/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		I		II	III = I + II
018	5 638 199,23	2 272 398,48	3 539 777,51	0,00	5 812 175,99
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	1 775 049,38	2 272 398,48	505 004,00	0,00	2 777 402,48
1311	415 074,79	1 138 431,84	43 504,00	0,00	1 181 935,84
1312	807 824,36	583 260,44	103 500,00	0,00	686 760,44
1313	318 048,51	331 585,44	228 000,00	0,00	559 585,44
13141	10 883,20	10 885,36	100 000,00	0,00	110 885,36
1318	14 983,12	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
1328	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	54 497,30	54 497,30	0,00	0,00	54 497,30
13461	153 738,10	153 738,10	0,00	0,00	153 738,10
16	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
1641	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 275 049,38	2 272 398,48	505 004,00	0,00	2 777 402,48
10	522 875,41	0,00	196 719,01	0,00	196 719,01
10222	522 875,41	0,00	196 719,01	0,00	196 719,01
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	522 875,41	0,00	196 719,01	0,00	196 719,01
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 797 924,79	2 272 398,48	701 723,01	0,00	2 974 121,49
021	2 156 332,12		2 108 513,50	0,00	2 108 513,50
040	513 942,32		659 541,00	0,00	659 541,00
28041411	12 719,00		12 719,00	0,00	12 719,00
28041412	15 532,00		35 532,00	0,00	35 532,00
2804182	21 965,82		34 796,26	0,00	34 796,26
2805	6 753,18		23 326,78	0,00	23 326,78
28121	881,24		881,24	0,00	881,24

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
28128	3 055,00		3 955,00	0,00	3 955,00
281318	23 400,00		23 400,00	0,00	23 400,00
281351	0,00		864,81	0,00	864,81
28151	93 822,22		123 374,79	0,00	123 374,79
28152	654,00		654,00	0,00	654,00
281531	0,00		4 872,00	0,00	4 872,00
281534	11 333,14		16 895,35	0,00	16 895,35
281538	66,00		66,00	0,00	66,00
2815731	4 872,00		0,00	0,00	0,00
2815738	864,00		864,00	0,00	864,00
28158	265 385,74		290 448,14	0,00	290 448,14
28181	420,00		420,00	0,00	420,00
281828	24 629,51		24 629,51	0,00	24 629,51
281838	21 664,41		30 958,90	0,00	30 958,90
281848	2 301,97		15 909,89	0,00	15 909,89
28188	3 623,09		14 973,33	0,00	14 973,33
041	170 000,00		70 000,00	0,00	70 000,00
2031	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
2033	20 000,00		20 000,00	0,00	20 000,00
238	100 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 840 274,44		2 838 054,50	0,00	2 838 054,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre des opérations d'équipement versées est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	9 611 406,53	0,00	0,00	10 381 241,07	0,00	0,00	10 381 241,07	10 381 241,07
011	Charges à caractère général (3)	949 911,29	0,00	0,00	1 062 713,00	0,00	0,00	1 062 713,00	1 062 713,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 143 000,00	0,00	0,00	1 413 000,00	0,00	0,00	1 413 000,00	1 413 000,00
014	Atténuations de produits	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 492 665,35	0,00	0,00	4 779 739,81	0,00	0,00	4 779 739,81	4 779 739,81
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 935 576,64	0,00	0,00	7 605 452,81	0,00	0,00	7 605 452,81	7 605 452,81
66	Charges financières	3 555,45	0,00	0,00	5 733,76	0,00	0,00	5 733,76	5 733,76
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 555,45	0,00	0,00	7 733,76	0,00	0,00	7 733,76	7 733,76
	Total des dépenses réelles	6 941 132,09	0,00	0,00	7 613 186,57	0,00	0,00	7 613 186,57	7 613 186,57
023	Virement à la section de rattachement	2 156 332,12	0,00	0,00	2 108 513,50	0,00	0,00	2 108 513,50	2 108 513,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	513 942,32	0,00	0,00	659 541,00	0,00	0,00	659 541,00	659 541,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 670 274,44	0,00	0,00	2 768 054,50	0,00	0,00	2 768 054,50	2 768 054,50
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								10 381 241,07

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	9 611 406,53	0,00	0,00	10 381 241,07	0,00	0,00	10 381 241,07	10 381 241,07
011	Charges à caractère général (4)	949 911,29	0,00	0,00	1 062 713,00	0,00	0,00	1 062 713,00	1 062 713,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	11 000,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
60621	Combustibles	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
60622	Carburants	6 500,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	4 100,00	0,00		6 200,00	0,00		6 200,00	6 200,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		100,00	0,00		100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	0,00		1 150,00	0,00		1 150,00	1 150,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 500,00	0,00		7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	0,00		3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00		19 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	25 000,00	0,00		25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		200,00	0,00		200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	0,00		13 200,00	0,00		13 200,00	13 200,00
611	Contrats de prestations de services	246 500,00	0,00		190 790,00	0,00		190 790,00	190 790,00
61221	Matériel roulant	0,00	0,00		4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00
61228	Autres	4 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6132	Locations immobilières	14 389,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
61358	Autres	11 428,00	0,00		13 900,00	0,00		13 900,00	13 900,00
61521	Entretien terrains	2 200,00	0,00		4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments Publics	10 000,00	0,00		7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00
615231	Entretien, réparations voisines	65 391,20	0,00		109 400,00	0,00		109 400,00	109 400,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	192 270,00	0,00		301 130,00	0,00		301 130,00	301 130,00
6161	Matériels	2 060,00	0,00		4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00
6168	Autres primes d'assurance	17 450,00	0,00		16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00
617	Etudes et recherches	26 090,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	0,00		600,00	0,00		600,00	600,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 750,00	0,00		18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00
6188	Autres frais divers	51 645,09	0,00		44 500,00	0,00		44 500,00	44 500,00

CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE - CCCPF - BP (projet de budget) - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62268	Autres honoraires, conseils	15 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6234	Réceptions	6 000,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	18 420,00	0,00		26 000,00	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 433,00	0,00		11 543,00	0,00	0,00	11 543,00	11 543,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 332,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	20 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	82 819,00	0,00		70 500,00	0,00	0,00	70 500,00	70 500,00
63512	Taxes foncières	13 734,00	0,00		13 500,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 143 000,00	0,00		1 413 000,00	0,00		1 413 000,00	1 413 000,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	0,00		26 584,00	0,00		26 584,00	26 584,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		11 723,72	0,00		11 723,72	11 723,72
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00		723,32	0,00		723,32	723,32
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	0,00		11 735,56	0,00		11 735,56	11 735,56
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	0,00		2 281,21	0,00		2 281,21	2 281,21
64111	Rémunération principale titulaires	380 000,00	0,00		470 793,17	0,00		470 793,17	470 793,17
64112	SFT, indemnité de résidence	20 000,00	0,00		8 381,98	0,00		8 381,98	8 381,98
64113	NBI	0,00	0,00		6 185,40	0,00		6 185,40	6 185,40
64118	Autres indemnités	170 000,00	0,00		187 017,44	0,00		187 017,44	187 017,44
64131	Autres indemnités	200 000,00	0,00		316 578,14	0,00		316 578,14	316 578,14
64138	Autres indemnités	5 000,00	0,00		76 881,00	0,00		76 881,00	76 881,00
64168	Autres indemnités	0,00	0,00		51 419,07	0,00		51 419,07	51 419,07
64171	Autres indemnités	24 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Autres indemnités	120 000,00	0,00		11 035,76	0,00		11 035,76	11 035,76
6453	Autres indemnités	150 000,00	0,00		146 763,59	0,00		146 763,59	146 763,59
6454	Autres indemnités	10 000,00	0,00		13 486,64	0,00		13 486,64	13 486,64
6455	Autres indemnités	35 000,00	0,00		47 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00
6458	Autres indemnités	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Autres indemnités	4 800,00	0,00		6 360,00	0,00		6 360,00	6 360,00
6475	Autres indemnités	2 000,00	0,00		3 600,00	0,00		3 600,00	3 600,00
6478	Autres indemnités	200,00	0,00		4 450,00	0,00		4 450,00	4 450,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
014	Atténuations de produits	350 000,00	0,00		350 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	20 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
739221	FNGIR	150 000,00	0,00		150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	180 000,00	0,00		190 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 492 665,35	0,00	0,00	4 779 739,81	0,00	0,00	4 779 739,81	4 779 739,81
65311	Indemnités de fonction	150 000,00	0,00		140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	35 000,00	0,00		40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		1 300,00	0,00		1 300,00	1 300,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	70,35	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	45 000,00	0,00		45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00
65568	Autres contributions	3 923 095,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	299 500,00	0,00		4 197 317,00	0,00		4 197 317,00	4 197 317,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	25 000,00	0,00		302 000,00	0,00		302 000,00	302 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		47,57	0,00		47,57	47,57
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
65888	Autres	5 000,00	0,00		1 075,24	0,00		1 075,24	1 075,24
6586	Frais fonctionnement des groupes et autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 935 576,64	0,00	0,00	7 605 452,81	0,00	0,00	7 605 452,81	7 605 452,81
66	Charges financières	3 555,45	0,00		5 733,76	0,00		5 733,76	5 733,76
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 330,00	0,00		5 508,31	0,00		5 508,31	5 508,31
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-74,55	0,00		-74,55	0,00		-74,55	-74,55
6688	Autres	300,00	0,00		300,00	0,00		300,00	300,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	5 555,45	0,00	0,00	7 733,76	0,00		7 733,76	7 733,76
	Total des dépenses réelles	6 941 132,09	0,00	0,00	7 613 186,57	0,00	0,00	7 613 186,57	7 613 186,57
023	Virement à la section d'investissement	2 156 332,12			2 108 513,50	0,00		2 108 513,50	2 108 513,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	513 942,32			659 541,00	0,00		659 541,00	659 541,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	513 942,32			659 541,00	0,00		659 541,00	659 541,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 670 274,44			2 768 054,50	0,00		2 768 054,50	2 768 054,50

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-74,55

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les dépenses de personnel doivent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre de stocks ou lié à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 312 182,94	0,00	8 229 679,73	0,00	8 229 679,73
013	Atténuations de charges (3)	23 364,00	0,00	15 500,00	0,00	15 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	23 364,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	14 307,50	0,00	14 307,50
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	7 307,50	0,00	7 307,50
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	1 015 000,00	0,00	1 015 000,00
7351	Fract' compens. TFPB, taxe rés. princ.	0,00	0,00	1 015 000,00	0,00	1 015 000,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 789 547,00	0,00	6 256 718,00	0,00	6 256 718,00
73111	Impôts directs locaux	2 780 000,00	0,00	1 973 174,00	0,00	1 973 174,00
73112	Cotisation sur la VAE	76 452,00	0,00	76 227,00	0,00	76 227,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 583 095,00	0,00	3 854 317,00	0,00	3 854 317,00
73136	Taxe gest* milieux aqua, prévent* inond	340 000,00	0,00	343 000,00	0,00	343 000,00
7318	Autres	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	294 380,17	0,00	589 094,26	0,00	589 094,26
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	190 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
744	FGTVA	12 367,17	0,00	19 094,26	0,00	19 094,26
74718	Autres participations Etat	19 013,00	0,00	112 000,00	0,00	112 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	12 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
74788	Autres	0,00	0,00	129 000,00	0,00	129 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	10 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	50 000,00	0,00	179 544,00	0,00	179 544,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
75861	Régies dotées seule autonomie financière	50 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	22 544,00	0,00	22 544,00

Document communiqué en vertu de la loi n° 2000-911 du 13 septembre 2000 relative à la transparence financière de la gestion publique.
 Date de télétransmission : 08/04/2022
 Date de réception préfecture : 08/04/2022

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes de gestion des services		7 157 291,17	0,00	8 050 163,76	0,00	8 050 163,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 157 291,17	0,00	8 050 163,76	0,00	8 050 163,76
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	154 891,77		179 515,97	0,00	179 515,97
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	154 891,77		179 515,97	0,00	179 515,97
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		154 891,77		179 515,97	0,00	179 515,97

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfisalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 et 777 doivent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destinée à retracer les opérations de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant net de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Reception en préfecture
 le 08/04/2022
 Dossier n° 20220330-BPCCPF2022-BF
 Date de transmission : 08/04/2022
 Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	163 333,32	60 460,00	0,00	0,00	0,00	77 056,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 333,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	80 000,00	50 460,00	0,00	0,00	0,00	77 056,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	490 173,80	196 719,01	0,00	0,00	0,00	43 504,00	30 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	490 173,80	196 719,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 504,00	30 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCPF2022-BF
 04/2022
 04/2022

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	540 913,88	520 169,00		1 361 932,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		83 333,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	15 000,00	0,00		25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	338 300,00	520 169,00		1 065 985,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	187 613,88	0,00		187 613,88
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	323 500,00	108 000,00		1 191 896,81
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		686 892,81
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	323 500,00	108 000,00		505 004,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Annexe de la délibération n° 2022-03-04
 Date de transmission : 08/04/2022
 Date de réception préfecture : 08/04/2022

CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE - CCCPF - BP (projet de budget) - 2022

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	7 733,76	2 351 744,81	0,00	0,00	2 000,00	134 310,00	302 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	347 322,00	0,00	0,00	2 000,00	110 310,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 413 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	241 422,81	0,00	0,00	0,00	24 000,00	302 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	5 733,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	3 681 846,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	14 307,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 015 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 059 401,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	555 094,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	22 544,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 095-200073013-20220330-BPCCCPF2022-BF
 Date de télétransmission : 08/04/2022
 Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	37 743,00	4 668 255,00	109 400,00		7 613 186,57
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	22 743,00	470 938,00	109 400,00		1 062 713,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 413 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		350 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	15 000,00	4 197 317,00	0,00		4 779 739,81
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 733,76
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	157 000,00	4 211 317,00	0,00		8 050 163,76
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 500,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		14 307,50
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 015 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	4 197 317,00	0,00		6 256 718,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00		569 094,26
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	157 000,00	0,00	0,00		179 544,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Dotations, dépenses amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Date de réception en préfecture : 08/04/2022
 Date de télétransmission : 08/04/2022
 Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5188 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE **IV**
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 000 000,00									
MON521538EUR	Etablissement CE IDF NORD SOCIETE ANONYME LA BANQUE POSTALE	05/10/2021 03/07/2018		05/12/2021 01/11/2018	500 000,00 500 000,00	F F		0,540 0,890	0,544 0,909		T T	C C		A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts et comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour PPP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes en matière de locaux-actifs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accuse de réception en préfecture
 09/05/2022 09:30:13-2022-0330-BPCCO
 Date de télétransmission : 08/05/2022
 Date de réception en préfecture : 08/05/2022

CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE - CCCPF - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCCP2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		837 500,00					83 333,32	5 508,31	0,00	617,93	617,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		837 500,00					83 333,32	5 508,31	0,00	617,93	617,93
MON52153BEUR		0,00	A-1	500 000,00	14,92		F	0,544	33 333,32	2 632,50	0,00	182,00	182,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A-1	337 500,00	6,58		F	0,909	50 000,00	2 875,81	0,00	435,93	435,93
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes participations et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers les prestataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts et dettes assimilés (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à recevoir à terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		837 500,00					83 333,32	5 508,31	0,00	617,93	617,93

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant des emprunts à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices entre zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opérations de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opérations de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS
IV B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	837 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Accusé de réception en préfecture
 095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
 Date de télétransmission : 08/04/2022
 Date de réception préfecture : 08/04/2022

(1) Cette annexe présente le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Références de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux navé		Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)						
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00		
Total					0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCCF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
 Date de télétransmission : 08/04/2022
 Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	13,00	3,00	16,00	
Chargé de communication	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
Chargé développement économique	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
Responsable finances	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
adjoint administratif ppl 1ere classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00	
adjoint administratif ppl 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	
attaché	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	1,00	4,00	
Chargé de mission environnement	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
technicien ppl 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	4,00	1,00	5,00	
Agent de bibliothèque	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
adjoint du patrimoine pp 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
adjoint patrimoine pp 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
assistant conservation ppl 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE ASSOCIATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POSTE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24,00	0,00	24,00	20,00	5,00	25,00	

CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE - CCCPF - BP (projet de budget) - 2022

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				180 026,00		
Agent de bibliothèque	C	CULT		27 060,00	A 3-2	CDD
Chargé de communication	B	ADM		41 138,00	A	CDI
Chargé de mission environnement	B	TECH		28 368,00	A 3-3	CDD
Chargé développement économique	A	ADM		42 432,00	A	CDD
Responsable finances	A	ADM		41 028,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				65 220,00		
Chef de projet PVD	A	ADM		41 724,00	A 3	CDD Contrat de projet
Conseiller numérique	A	ADM		23 496,00	A 3	CDD Contrat de projet
TOTAL GENERAL				245 246,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Cultural
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b* : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de suppression ou de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : agents de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : agents des travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : agents recrutés directs sur emplois fonctionnels.
 10 : agents recrutés par les laboratoires de groupes de cabinets.
 11 : agents recrutés par les laboratoires de groupes de cabinets.
 A : agent N+1 (excessif).

(5) Indiquer si l'agent occupant un emploi permanent est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 38 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat est conclu comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		262 849,29	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		83 333,32	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	83 333,32	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		179 515,97	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	179 515,97	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	262 849,29	1 364 700,68	490 173,80	2 117 723,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 964 773,51	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		196 719,01	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	196 719,01	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 768 054,50	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	12 719,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	35 532,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	34 796,26	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	23 326,78	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	881,24	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 955,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	23 400,00	0,00
281351	Bâtiments publics	864,81	0,00
28151	Réseaux de voirie	123 374,79	0,00
28152	Installations de voirie	654,00	0,00
281531	Réseaux de transmission	4 872,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	16 895,35	0,00
281538	Autres réseaux	66,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	864,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	290 448,14	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	420,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	24 629,51	0,00
281838	Autre matériel informatique	30 958,90	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 909,89	0,00
28188	Autres immo. corporelles	14 973,33	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 108 513,59	0,00

Accusé de réception en préfecture
0000200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 964 773,51	2 272 398,48	0,00	490 173,80	5 727 345,79

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 117 723,77
Ressources propres disponibles	IV	5 727 345,79
Solde	V = IV – II (8)	3 609 622,02

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 42
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 35
VOTES :

Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 5

Date de convocation : 24/03/22

Présenté par Le Président (1),
A, le 30/03/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le 30/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCCF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022

Accusé de réception en préfecture
095-200073013-20220330-BPCCCPF2022-BF
Date de télétransmission : 08/04/2022
Date de réception préfecture : 08/04/2022